

Lundi 14 décembre 2020

## Evaluation Moneyval de la Principauté : c'est parti

### Mobilisation générale de la Principauté, preuve de l'intérêt suscité par la prochaine évaluation par le comité Moneyval du Conseil de l'Europe

En décembre 2021, la politique monégasque en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB/FT) sera évaluée par le comité Moneyval, qui est un mécanisme de suivi du Conseil de l'Europe.

Jean Castellini, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Economie, Robert Gelli, Secrétaire d'Etat à la Justice-Directeur des Services Judiciaires, ainsi que de nombreux directeurs et représentants de services sont intervenus dans le cadre d'échanges instructifs et fructueux avec les représentants du Secrétariat exécutif du MONEYVAL les 9 et 10 décembre 2020, pour le lancement de l'évaluation du dispositif LCB/FT de la Principauté.

Le SICCFIN, la Cellule de renseignement financier monégasque, qui est chargée de coordonner la préparation de la Principauté et préparer la venue des évaluateurs en décembre 2021, était représentée par son Directeur et chef de la délégation monégasque auprès du Moneyval, Michel Hunault qui était entouré des chefs de pôles (affaires juridiques et internationales, enquêtes et analyses, supervision).

En raison des circonstances sanitaires exceptionnelles, les échanges se sont tenus en visio-conférence. Lors de ces journées de formation, le Secrétaire exécutif du Moneyval, Igor Nebyvaev et ses collaboratrices ont décliné la méthodologie du GAFI, les exigences de notation et les modalités d'appréciation des actions mises en place en matière de LCB/FT ainsi que le niveau d'engagement requis des professionnel assujettis à la loi n° 1.362 du 3 août 2009 et du secteur public dans la lutte contre la criminalité organisée.

Cette évaluation qui sera faite selon le modèle de « l'évaluation par les pairs » est une procédure très importante pour la Principauté et pour son économie. Elle consiste à vérifier l'application effective par le pays des 40 recommandations du Groupe d'Action Financière (GAFI).

Une troisième journée de formation, en présentiel à Monaco, devrait avoir lieu, si l'évolution de la pandémie de Covid-19 le permet, début février 2021.

Légende photo : Michel Hunault, Directeur du SICCFIN, chef de la délégation monégasque auprès du Moneyval, entouré de son équipe et Igor Nebyvaev, Secrétaire exécutif du comité Moneyval, entouré des intervenants (écran vidéo).